

Gagner

le prix de la santé :

un + pour votre entreprise!




la santé de vos
travailleurs



la santé de votre
entreprise





Une campagne et un prix de la santé en milieu de travail

1° Pourquoi un prix de la santé ?

Les conditions de travail ont un impact déterminant sur la santé des travailleurs. C'est pourquoi les entreprises qui investissent pour améliorer les conditions de travail et promouvoir la santé sur le lieu de travail méritent d'être montrées en exemple. Le ministère de la Santé souhaite, avec le prix de la santé, encourager les entreprises, qui, dans un souci de responsabilité sociale et de bon management, vont au-delà de leurs obligations légales et prennent de réelles initiatives en matière de bien-être au travail. Cette campagne vise aussi à ancrer ce type de démarche dans une optique plus large. Dans un marché de plus en plus compétitif, la promotion de la santé au travail s'avère aujourd'hui un élément important pour renforcer l'engagement des travailleurs, les motiver et développer leur créativité et leur esprit d'équipe. Car, en fin de compte, la santé des travailleurs a aussi un impact déterminant sur la santé de l'entreprise.

pour la santé

2° Pourquoi une campagne ?

Remettre un prix, c'est attirer l'attention sur les meilleures pratiques. Mais cette campagne veut aller plus loin qu'une simple remise de prix: le concours permettra de constituer une banque de données de bonnes pratiques accessible à tous. En effet, il existe bon nombre d'initiatives qui peuvent être mises en place dans d'autres entreprises, soit telles quelles, soit en les adaptant au besoin. L'idée de la campagne est non seulement de valoriser les entreprises qui développent déjà de telles pratiques mais aussi et surtout d'encourager les autres à suivre l'exemple.

3° Ce que le prix récompense

Le jury sera particulièrement attentif à certaines spécificités des projets présentés:

- + la créativité et l'innovation
- + la participation des travailleurs
- + la durabilité du projet
- + l'efficacité et l'à-propos





Critères d'acceptabilité des dossiers de candidature

A titre d'illustration, et de manière non limitative, on peut citer des initiatives ayant trait à :

- + l'amélioration de l'environnement de travail (ergonomie des postes, ambiance physique, embellissement des lieux de travail, ...)
- + la promotion d'une alimentation saine
- + des campagnes orientées "santé publique" (campagnes d'information sur certaines maladies, campagnes de dépistage,...)
- + la prévention du stress
- + la prévention des lombalgies, des troubles musculo-squelettiques
- + une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée
- + la prévention des dépendances (alcool, tabac, médicaments,...)
- + la promotion des activités physiques
- + des politiques visant des catégories spécifiques de travailleurs (travailleurs âgés, jeunes travailleurs, femmes enceintes ou allaitantes, travailleurs avec un handicap...)
- + ...

Comment participer :

Le dossier de participation ainsi que le règlement du concours se trouvent sur le site **www.ms.etat.lu**

Pour plus d'informations:

Ministère de la Santé - Division de la santé au Travail

Tél: +352 478 55 87 - Fax: +352 46 79 60 - ministre@ms.etat.lu